

Laisser la voie libre à la conduite autonome

Berne, le 28 février 2017

Communiqué de presse

Laisser la voie libre à la conduite autonome

Le PLR exige une législation flexible

Encore une longueur d'avance : le groupe parlementaire libéral-radical demande au Conseil fédéral de créer les bases légales nécessaires, afin que l'autorisation et la circulation de voitures autonomes puissent être réglées par voie d'ordonnance. Pour s'adapter rapidement aux évolutions techniques et pour effectuer les adaptations réglementaires nécessaires dans le cadre juridique international, il est nécessaire que la Suisse fasse preuve de flexibilité sur le plan législatif.

La numérisation a, aujourd'hui, un fort impact sur le trafic routier. En plus d'une sécurité routière renforcée, les systèmes électroniques permettent également d'augmenter considérablement l'efficacité des véhicules. Avec l'automatisation croissante et l'arrivée de véhicules entièrement automatiques, ces effets positifs ne feront qu'augmenter. Les évolutions techniques se développent à une vitesse fulgurante dans le monde entier. Il est, par conséquent, encore plus important de maintenir la cadence et de s'assurer que les processus législatifs ne soient pas un obstacle aux évolutions techniques.

Profiter des avantages technologiques

Afin que la Suisse puisse maintenir la cadence et profiter des avantages techniques, des adaptations sont nécessaires sur le plan national dans divers secteurs du droit de la circulation routière. Celles-ci doivent être conformes à l'évolution législative internationale. Nous voulons saisir les chances qui en résultent. Le PLR fait ainsi un pas de plus vers l'avenir et permet ainsi à la Suisse d'utiliser la numérisation à son avantage.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour de la Suisse.**

Contacts

- › Ignazio Cassis, président groupe libéral-radical, 079 318 20 30
 - › Thomas Hefti, vice-président groupe libéral-radical, 079 443 10 10
 - › Beat Walti, vice-président groupe libéral-radical, 079 296 72 25
 - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
 - › Arnaud Bonvin, porte-parole romand, 079 277 71 23
-

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne.